

Centre d'Information
sur les Droits des Femmes et des
Familles

2, rue Haut de Ste Croix
57000 METZ
03 87 76 03 48

ciff-cidf.metz@wanadoo.fr

Fax 03 87 76 31 79

Secrétariat
Du lundi au vendredi de
De 8h30 à 12h15

Nous vous recevons uniquement
sur rendez-vous

Nos permanences en Moselle

➤ **METZ - CCAS**

22-24 rue du Wad-Billy
Mercredi de 9h00 à 11h30

➤ **BORNY - Pôle des Lauriers**

3bis rue d'Anjou
Mardi de 14h00 à 17h30
Sur RV 03 87 55 55 98

Maison de Justice et du Droit

➤ **WOIPPY**

17/19 place Jean Perrin
lundi de 9h à 12h et de 13h à 16h30
Sur RV 03 87 18 50 67

➤ **FAULQUEMONT**

3 allée René Cassin
Sur RV 03 87 90 00 22

➤ **HAYANGE**

Route de Sérémange
2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois de 13h30 à 16h30
Sur RV 03 82 55 01 44

➤ **MONTIGNY - Maison des Services Publics**

41 rue Kennedy
1^{er} jeudi du mois de 8h à 11h30

➤ **AMNEVILLE - CCAS**

9 rue Principale
1^{er} lundi du mois de 9h à 12h

➤ **THONVILLE - Maison de quartier**

Côte des Roses 15 rue Saint Hubert
Mardi de 13h30 à 16h30
Vendredi de 9h à 12h
Sur RV 03 82 54 83 20

LEA 25 rue de la Vieille Porte

Mardi de 9h à 12h sauf vacances scolaire
06 80 66 57 05

➤ **YUTZ centre médico social**

107 avenue des Nations
3^{ème} vendredi du mois 14h à 17h 03 82 51 99 22

➤ **HAYANGE Mairie**

1 Place de la résistance
1^{er} vendredi du mois de 14h à 16h
03 82 82 49 49

➤ **CHATEAU SALINS-Sous Préfecture**

Rue de Nancy 1^{er}- 3^o mardi du mois de 13h30 à 16h



Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles

Moselle

METZ-THONVILLE

**2, rue Haut de Ste Croix
57000 METZ**

Vous avez besoin d'une information :

- **Sur le Droit de la Famille :**

Divorce,
autorité parentale,
pensions alimentaires...

- **Sur le Droit Social :**

Prestations familiales,
Sécurité Sociale,
Droit du logement,
Surendettement...

- **Sur le Droit du Travail :**

Contrat de travail,
conditions de travail,
licenciement...

**Vous avez besoin d'un soutien
psychologique :**

Vous pouvez rencontrer gratuitement
une psychologue.

**Vous avez des difficultés dans votre
couple et dans votre famille ?**

Vous désirez en parler ?

Nous vous proposons des consultations
gratuites de conseil conjugal et
familial.

**Vous subissez des violences au
sein de votre couple, de votre
famille, de votre
environnement...**

Votre situation n'est pas unique :

La violence conjugale est un fait de
société inacceptable.
Comme toute autre forme de violence
à l'encontre des personnes, elle est
punie par
la loi.

**Silence et secret ne profitent qu'aux
agresseurs.**

Vous avez des droits à défendre :

Que vous envisagiez des poursuites
judiciaires, ou que vous ne souhaitiez
pas porter plainte, vous pouvez
prendre contact avec notre service
pour y être reçu, écouté, informé de
vos droits et soutenu dans vos
démarches.